



Information réglementée

4 JANVIER 2023

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité de la société

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Accor à Rothschild Martin Maurel, à la date du 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 Titre
- 20 090 881 euros

Sur la période du 01/07/2022 au 31/12/2022, il a été négocié un total de :

	Nombre de transactions effectuées	Nombre de titres échangés	Montant en € des transactions
Achat	5 942	1 554 917	38 948 290,59
Vente	7 497	1 603 917	40 336 131,25

Il est rappelé qu'au 30 juin 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 49 000 Titres
- 28 510 736 euros

Les moyens alloués au contrat de liquidité ont été portés à 20 000 000 € le 7 septembre 2022.

Toutes les informations sur Accor sont disponibles sur Internet :

<https://group.accor.com/fr-FR>